

## Décharge de responsabilité

Les activités sportives de plein-air telles que les parcours d'accrobranches sont attrayantes, mais peuvent présenter certains dangers. Une bonne condition physique, et le strict respect du règlement du parc, réduisent cependant ces risques au minimum.

### En signant, je confirme :

- D'accepter et de respecter le règlement complet du parc.
- obéir strictement aux instructions du guide du parc.
- participer à cette activité à mes risques, et sous ma propre responsabilité.
- renoncer expressément au droit de poursuivre juridiquement l'organisateur de l'activité en cas d'accident (également vers une tierce personne).
- cette clause ne s'applique pas en cas de négligences graves de l'organisateur.
- savoir ne pas être assuré par l'organisateur.
- être suffisamment couvert par une assurance privée (accident, maladie, responsabilité civile).
- ne souffrir d'aucune maladie. Tout problème de santé tels que : problèmes de dos, maladies, allergies...etc.) doit être communiqué à l'avance au guide/responsable pour raisons de sécurité.
- de savoir que ça fait partie de ma propre responsabilité de prendre des objets comme des cameras, téléphones, etc. au parcours
- de ne pas être sous l'influence d'alcool, des drogues ou d'autres médicaments

La société Outdoor Interlaken AG a le droit d'expulser des personnes qui violent le règlement du terrain.

La société Outdoor Interlaken AG est dans l'obligation de réagir face à certains changements de situation.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée si le parc doit fermer (par mauvaises conditions météo par exemple).

### Je comprends et j'accepte les termes et le contenu de la déclaration ci-dessus.

Date	Nom, Prénom	Ville, Pays	Signature

